

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17 AVRIL 2008**

L'an deux mille huit, le dix sept avril à vingt heures quarante cinq minutes, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune d'Epinay-sur-Seine, se sont réunis au nombre de trente six puis au nombre de trente sept à partir de vingt heures cinquante cinq minutes sous la présidence de Monsieur Hervé CHEVREAU, Maire d'Epinay-sur-Seine, en leur lieu ordinaire, Salle du Conseil Municipal, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le onze avril précédent.

Etaient Présents :

M. CHEVREAU, Maire d'Epinay-sur-Seine, M. KONIECZNY, Mme ESPINASSE, M. FLANDIN, Mme LE GLOANNEC, M. SAIDANI, Mme BASTIDE, M. BOURDI, Mme BLIN, M. LE DANOIS, Mme AZZOUZ, M. TILLIET, Melle BEN CHEIKH (à partir de vingt heures cinquante cinq minutes) Adjoint au Maire, Mme FAIVRE, Melle KAIS, M. KASSAMALY, Mme GAUTIER, M. LEROY, Mme MONCLIN, M. FARRAGUT, Mme MHEBIK, M. BOURCIER, Mmes PONTHER, COHEN, Melle TABOUREAU, M. OBERTAN, Mmes CROZAT, TOULLEC, M. GUY, Melle KHODJA, M. LESKO, M. TRIGANCE, Melle HARDY, Mme MATMATI, Melle DOUMBIA, MM RIGAULT, TAVARES, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

Melle BEN CHEIKH représentée par Mme BLIN (jusqu'à vingt heures cinquante cinq minutes),
M. REDON représenté par M.KONIECZNY,
M. LOCRAÏ représenté par Monsieur CHEVREAU, Maire d'Epinay-sur-Seine,
M. ZEITOUN représenté par Mme ESPINASSE,
M. LISON représenté par M. TILLIET,
M. CHALLAL représenté par Melle DOUMBIA,
M. HANOT représenté par M. TRIGANCE.

Lesquels peuvent valablement délibérer aux termes de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé en conformité de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil pour la présente séance. Monsieur Claude TILLIET, ayant obtenu quarante trois voix pour, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptés.

Ces formalités remplies, les affaires dans l'ordre du jour ont été successivement exposées et examinées ; elles ont donné lieu aux débats et aux votes ci-après relatés.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

CM081704 – 1 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

PROCEDE à l'élection d'un secrétaire de séance.

A obtenu : 43

Monsieur Claude TILLIET voix 43

Monsieur Claude TILLIET est donc désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire pour la présente séance.

CM081704 – 2 – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE

APPROUVE la modification du règlement intérieur du Conseil Municipal de la Ville d'Epinay sur Seine, comme suit :

« ARTICLE 3 – MOTIONS

Chaque groupe représenté au Conseil Municipal peut adresser au Maire des motions sur toute affaire ou tout problème relatif au domaine de compétence de la commune.

Elles seront envoyées au Maire au minimum quarante huit heures avant la séance.

Après épuisement de l'ordre du jour, elles seront lues en séance par le responsable du groupe qui en est l'auteur.

Chaque auteur pourra exposer sommairement son propos.

Les motions sont soumises au vote du Conseil Municipal par le Maire dans les conditions prévues à l'article 26 du présent règlement intérieur ».

ADOpte le règlement intérieur du Conseil Municipal d'Epinay sur Seine annexé à la présente délibération, ainsi qu'il suit :

- **de l'article 1 à 30**

Ont voté pour : 35

Contre : 7

Abstention : 1

CM081704 – 3 – APPROBATION DE L'ADHESION D'UNE NOUVELLE COLLECTIVITE AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE EN ILE DE FRANCE (SIGEIF)

APPROUVE l'adhésion de la Commune de Servon au sein du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Ile de France.

Ont voté pour : 43

CM081704 – 4 – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

APPROUVE la création d'une commission consultative des services publics locaux,

DESIGNE les cinq membres suivants de l'Assemblée délibérante :

- M. Claude TILLIET
- Mme Samia AZZOUZ
- M. Jean-Claude FLANDIN
- Mme Danielle LE GLOANNEC
- M. Yannick TRIGANCE

NOMME les deux représentants suivants d'associations locales :

- M. Alain MATRAT, Président du Bowling Club d'Epinay-sur-Seine ou son représentant.
- M. Philippe STOFFEL, Président du CSME ou son représentant.

Ont voté pour : 43

CM081704 – 5 – RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

PROCEDE à la désignation de 32 contribuables.

Nombre de votants :

Titulaires..... 43 voix

CHEVREAU Hervé	Maire-Président	13 rue des Acacias 93800 Epinay sur Seine	01 48 26 13 67
-----------------------	-----------------	--	----------------

1. KONIECZNY Patrice	Commissaire titulaire	7 villa du Bel Air 93800 Epinay sur Seine	0148 27 25 75
2. FLANDIN Jean-Claude	Commissaire titulaire	105, avenue de la République Apt 102 93800 Epinay sur Seine	01 48 26 82 31
3. BASTIDE Patricia	Commissaire titulaire	17F, rue de Saint Gratien 93800 Epinay sur Seine	01 48 41 45 41
4. BLIN Sylvie	Commissaire titulaire	5, avenue de la République 93800 Epinay sur Seine	06 19 98 15 81
5. AZULAY Jean	Commissaire titulaire	19 avenue de la République 93800 Epinay sur Seine	01 48 26 30 57
6. ROUDAUT Anne	Commissaire titulaire	75 rue de Paris 93800 Epinay sur Seine	01 48 21 43 57

7. BUTEAUX Patrick	Commissaire titulaire	Journaux Papeterie 46 boulevard Foch 93800 Epinay sur Seine	01 42 35 48 95
8. MARNAY Jacques	Commissaire titulaire	2, rue Quéigny 93800 Epinay sur Seine	01 48 23 78 42
9. COLLAND Daniel	Commissaire titulaire	23, rue des Alliés 93800 Epinay sur Seine	06 03 03 96 04
10. DECOMBE Serge	Commissaire titulaire	68, avenue Jean Jaurès 93800 Epinay sur Seine	01 48 22 78 22
11. BRATKOWSKI Stéphane	Commissaire titulaire	29, rue Jules Védrine 93800 Epinay sur Seine	01 48 26 55 92
12. CROS Bernadette	Commissaire titulaire	60, avenue de la République 93800 Epinay sur Seine	06 76 81 78 12
13. MIKIDACHE Abdou	Commissaire titulaire	43, avenue de la Marne Appt 42 G 93800 Epinay sur Seine	01 49 71 03 09
14. LETOURNELLE Gilles	Commissaire titulaire	14, rue de Paris 93800 Epinay sur Seine	06 81 89 86 60
15. FRAGNE Pierre	Commissaire titulaire	8, avenue Questroy 93800 Epinay sur Seine	01 48 21 20 03
16. RIGALT Daniel	Commissaire titulaire	7 rue Du Mont 93800 Epinay-sur-Seine	01 42 35 89 16

Suppléants..... 43 voix

1. ESPINASSE Brigitte	Commissaire suppléant	13, rue Jules Michelet 93800 Epinay sur Seine	01 48 41 54 43
2. LE GLOANNEC Danielle	Commissaire suppléant	28, boulevard Foch 93800 Epinay sur Seine	01 48 27 48 25
3. SAIDANI Farid	Commissaire suppléant	7, rue de la Bruyère 93800 Epinay sur Seine	06 08 31 56 47
4. REDON Denis	Commissaire suppléant	17, rue Lavoisier 93800 Epinay sur Seine	01 48 29 68 99
5. KASSAMALY Ramej	Commissaire suppléant	12, rue Dumas 93800 Epinay sur Seine	06 22 17 71 69
6. MONCLIN Catherine	Commissaire suppléant	22, rue de Paris 93800 Epinay sur Seine	06 50 90 05 65
8. MHEBIK Hinda	Commissaire suppléant	93, avenue d'Enghien 93800 Epinay sur Seine	06 82 44 26 80
9. PONTHER Eugénie	Commissaire suppléant	6, rue Mulot 93800 Epinay sur Seine	06 75 75 75 03
10. LOCRA Y Alain	Commissaire suppléant	17, chemin des Fortes Terres 93800 Epinay sur Seine	01 48 41 86 89
11. LISON Norbert	Commissaire suppléant	3, rue Van Gogh 93800 Epinay sur Seine	06 63 82 99 14
12. GUY Daniel	Commissaire suppléant	27, rue des Solivats 93800 Epinay sur Seine	06 86 60 57 03
13. AOUDIA Maurice	Commissaire suppléant	51, boulevard Foch Bât B 93800 Epinay sur Seine	0619 92 35 82
14. ECHANTILLON Pierre	Commissaire suppléant	3, square des Acacias 93800 Epinay sur Seine	01 48 26 70 20
15. HYVERNAT Anne	Commissaire suppléant	23, avenue Gabriel Péri 93800 Epinay sur Seine	06 71 30 83 72
16. DOUMBIA Batama	Commissaire suppléant	2 rue Jean Philippe Rameau 93800 Epinay-sur-Seine	/

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux en vue de la désignation de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

Ont voté pour : 43

CM081704 – 6 – INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU RECEVEUR MUNICIPAL

APPROUVE le principe d'allouer à Monsieur Gérard GEANTY, Receveur Municipal, une indemnité de conseil dans les conditions prévues par l'arrêté du 16 décembre 1983.

DECIDE de retenir les taux maximums prévus à l'article 4 de l'arrêté du 16 décembre 1983 pour le calcul de l'indemnité.

Ont voté pour : 43

CM081704 – 7 – ELECTION D'UN PRESIDENT DE SEANCE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Procède à l'élection suivante :

- Madame Brigitte ESPINASSE

Madame Brigitte ESPINASSE est donc élue Présidente de séance durant le débat et le vote du Compte Administratif 2007.

Ont voté pour : 43

CM081704 – 8 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2007 COMMUNE

DONNE acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement		Fonctionnement		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes	Dépenses	recettes
Résultat reporté	6 105 765,31			979 286,93	6 105 765,31	979 286,93
Opération exercice	15 691 222,17	13 307 480,25	53 795 511,10	61 577 009,26	69 486 733,27	74 884 489,51
résultat de clôture	8 489 507,23			8 760 785,09		271 277,86
reste à réaliser	6 822 135,11	7 082 763,37			6 822 135,11	7 082 763,37
résultat définitif	8 228 878,97			8 760 785,09		531 906,12

CONSTATE les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont voté pour : 34

Contre : 7

Abstention : 1

CM081704 – 9 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2007 COMMUNE

APPROUVE le Compte de Gestion de la commune d'Epinais-sur-Seine, présenté par le Trésorier Principal d'Epinais-sur-Seine pendant la gestion 2007.

Ont voté pour : 42

Abstention : 1

**CM081704 – 10 – CONSTATATION, APPROBATION ET AFFECTATION DEFINITIVE
DU RESULTAT 2007 COMMUNE**

CONSTATE un résultat de clôture :

- ❖ en section de fonctionnement de **8 760 785.09 €**
- ❖ en section d'investissement de **(8 489 507.23) €**

DECIDE d'affecter :

- ❖ au débit du compte 001, **8 489 507.23 €**
- ❖ au crédit du compte 1068, **8 228 878.97 €**
- ❖ au crédit du compte 002, **531 906.12 €**

Ont voté pour : 35

Contre : 7

Abstention :1

**CM081704 – 11 – DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET FONDS DE SOLIDARITE DES
COMMUNES DE LA REGION ILE DE FRANCE**

PREND ACTE du rapport présenté par Madame ESPINASSE relatif à l'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et du Fonds de solidarité des Communes de la Région Ile de France.

Ont voté pour : 43

**CM081704 - 12 EXONERATION DE L'IMPÔT SUR LES SPECTACLES – REUNIONS
SPORTIVES – ANNEE 2008**

DECIDE d'accorder l'exonération de l'impôt sur les spectacles pendant l'année 2008 à l'ensemble des réunions sportives organisées sur le territoire de la commune par les associations sportives régies par la loi de 1901 agréées par le ministre compétent.

Ont voté pour : 43

**CM081704 – 13 – REPRESENTATION DE LA VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION MAAD 93**

DESIGNE comme représentant au sein du conseil d'administration de l'association MAAD 93 Monsieur Daniel NEULAT, Directeur du Pôle Musical d'Orgemont,

APPROUVE les statuts de l'association MAAD 93,

AUTORISE le paiement de l'adhésion annuelle à cette association d'un montant de 100 €(cent euros).

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal.

Ont voté pour : 43

CM081704 – 14 – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC L'ASSOCIATION "ORCHESTRE D'HARMONIE D'EPINAY-SUR-SEINE" - ANNEE 2008

APPROUVE la convention à intervenir entre la Ville d'Epina-sur-Seine et l'association « Orchestre d'Harmonie d'Epina-sur-Seine », fixant les objectifs communs ainsi que la contribution financière et matérielle de la commune.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention

DECIDE de verser à l'association « Orchestre d'Harmonie d'Epina-sur-Seine » une subvention de 17.500 €(Dix sept mille cinq cent euros).

DIT que les crédits seront inscrits au budget communal.

Ont voté pour : 43

CM081704 – 15 – AVENANT N° 1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC L'UFFEJ (UNION FRANCAISE DU FILM POUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE) POUR LA MISE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS D'EVEIL AU CINEMA EN DIRECTION DES SCOLAIRES –ANNEE SCOLAIRE 2007/2008

APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de financement avec l'association l'UFFEJ, fixant le montant de la subvention pour l'année scolaire 2007/2008 à 23.460 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant,

DECIDE le versement du solde de cette subvention soit 7.820 €(Sept mille huit cent vingt euros)

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal.

Ont voté pour : 43

CM081704 – 16 – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC «L'ASSOCIATION DE JUMELAGES D'EPINAY - AJE » - ANNEE 2008

APPROUVE la convention d'objectifs et de financement entre la Ville d'Epina-sur-Seine et « l'Association des jumelages d'Epina » (AJE) fixant les objectifs communs ainsi que la contribution financière et matérielle de la commune,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention,

DECIDE de verser à l'A.J.E. une subvention de 6.100,00 €(Six mille cent euros)

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal.

Ont voté pour : 42

N'a pas participé au vote : 1

CM081704 – 17 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION JEPTT

(JUMELAGES EUROPEENS PTT)

DECIDE de verser à l'Union Nationale des Jumelages de la Poste et de France Télécom une subvention exceptionnelle de 450 €(quatre cent cinquante euros) afin de participer à la venue à Epinay-sur-Seine de huit jumeleurs d'Oberursel à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de la rencontre entre les postiers d'Epinay-sur-Seine et d'Oberursel.

DIT que les crédits seront inscrits au budget communal

Ont voté pour : 43

CM081704 – 18 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU CLUB D'ECHECS DU CSME POUR LA PARTICIPATION A UN TOURNOI A OBERURSEL

DECIDE de verser au club d'échecs du CSME une subvention exceptionnelle de 356 € (trois cent cinquante six euros) afin de participer à un tournoi international d'échecs du 16 au 18 mai 2008 organisé par la ville d'Oberursel.

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal

Ont voté pour : 43

CM081704 – 19 – SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS – ANNEE 2008

APPROUVE l'attribution de subventions municipales aux associations pour l'année 2008 comme suit :

Intégration Musulmane Spinassienne	1 150,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	160,00 €
Mouvement Vie Libre	330,00 €
Association pour le don du sang bénévole	935,00 €
Société Philatélique d'Epinay	550,00 €

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal.

Ont voté pour : 43

CM081704 – 20 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES – ANNEE 2008

APPROUVE l'attribution de subventions municipales aux associations patriotiques pour l'année 2008 comme suit :

Association des Anciens Combattants de l'Union Française (ACUF)	275,00 €
Union Française des Anciens Combattants (UFAC)	275,00 €
Union Nationale des Combattants (UNC)	330,00 €

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal.

Ont voté pour : 43

CM081704 – 21 – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT ENTRE L'ASSOCIATION ASCRA ET LA VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE – ANNEE 2008

APPROUVE la convention à intervenir avec l'association ASCRA fixant les objectifs communs ainsi que la contribution financière de la commune pour l'année 2008.

FIXE le montant de la subvention pour 2008 à 5 200 €(cinq mille deux cents Euros).

DIT que le montant de la subvention sera prélevé sur le budget communal.

AUTORISE le Maire à signer ladite convention.

Ont voté pour : 43

CM081704 – 22 – CONTRAT D'AFFERMAGE POUR L'EXPLOITATION DE L'ESPACE AQUATIQUE REMISE EN FORME DE L'EQUIPEMENT SPORTS-LOISIRS - AVENANT N°3

APPROUVE l'avenant n°3 au contrat d'affermage pour l'exploitation de l'espace aquatique remise en forme de l'équipement sports- loisirs,

AUTORISE le maire à signer ledit avenant,

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal

Ont voté pour : 43

CM081704 – 23 - MARCHES DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LOCAUX ASSOCIATIFS APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 AU LOT N°3

APPROUVE l'avenant n°1 au lot N°3, fondations, démolition, gros œuvre, carrelage, faïence murale, du marché de travaux d'aménagement de locaux associatifs, notifié à la société TRD le 23 octobre 2007,

AUTORISE le Maire à signer l'avenant,

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal.

Ont voté pour : 43

CM081704 - 24 - CREATION DU POSTE DE DIRECTEUR DU SERVICE JEUNESSE

DECIDE la création du poste de Directeur du service Jeunesse, dont le recrutement sera assuré par voie contractuelle, et d'en fixer la rémunération par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés territoriaux.

DIT que l'agent recruté bénéficiera des avantages collectivement acquis par le personnel communal en matière de prime annuelle, et qu'il sera soumis aux dispositions du décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié.

DIT que les crédits sont inscrits au budget communal.

Ont voté pour : 42

N'a pas participé au vote : 1

CM081704 – 25 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

DECIDE les modifications indiquées au tableau des emplois ci-annexé à compter du 1^{er} mai 2008,

Ont voté pour : 43

CM081704 – 26 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE EN MATIERE DE DROIT DE PREEMPTION URBAIN : DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER N° 9942 AU 9983 – 9985 AU 9989 – 9991 AU 9995

PREND ACTE des décisions en matière de droit de préemption urbain, relatives aux déclarations d'intention d'aliéner n° 9942 au 9983 – 9985 au 9989 – 9991 au 9995,

CM081704 – 27 – COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU C.G.C.T. CONFORMEMENT A LA DELEGATION ACCORDEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE des décisions prises au mois de mars 2008, dans le cadre de la délégation accordée à Monsieur Hervé CHEVREAU, Maire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vingt et une heure quarante.

Le Secrétaire,

Le Maire,